

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

A une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Jacques Gévry pour être tenue à la salle communautaire de La Minerve, le jeudi 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2009, à 20 :00 heures, où il sera pris en considération les sujets suivants:

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2009 (BUDGET)**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2010-2011-2012
6. Période de questions sur le budget
7. Levée de l'assemblée

Le tout conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents monsieur le maire Jacques Gévry, les conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings, Annie Demers et Claire Ouellette les conseillers messieurs Jean-Pierre Monette et Marc Perras, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gévry.

Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

**2009.12.389**  
**1.**

### **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le quorum étant constaté, il est

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN  
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu que la séance extraordinaire du 17 décembre 2009 soit ouverte.

ADOPTÉE.

**2009.12.390**  
**2.**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE  
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2009.12.391  
3.

**CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN  
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1).

ADOPTÉE

2009.12.392  
4.

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010**

Monsieur Jacques Gévry, maire, explique le budget 2010 et les changements par rapport au budget 2009.

<b>REVENUS :</b>	<b>Budget 2009</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>poste</b>
Taxe foncière générale	1 581 474.00 \$	1 644 570.00 \$	01 21111 001 env. .006 / pavage .04 / fonc. .474
Sûreté du Québec	274 719.00 \$	338 124.00 \$	01 21111 002
Tarification – aqueduc	26 675.00 \$	28 425.00 \$	01 21211 000 aug. 5.5%
Tarification – ordures ménagères (service)	183 719.00 \$	185 924.00 \$	01 21213 000 (105.65\$/1754 arrondi à 106\$)
Tarification – déneigement	322 701.00 \$	343 520.00 \$	01 21219 000 (.bâtisse 160\$ terrain 115\$)
Taxes sur les immobilisations	67 910.00 \$	68 313.00 \$	01 21112 (001 / 002 / 003 )
Autres taxes	14 863.00 \$	14 863.00 \$	01 21190
Taxes de secteur	65 447.00 \$	72 636. \$	01 21231 aqueduc, pavage, arpentage (2),
Compensation tenant lieu de taxes	5 842.00 \$	7 383.00 \$	01 22123 000 (école)
Compensation terres publiques	83 925.00 \$	83 925.00 \$	01 22110
Min. Transports (ch. La Minerve)		55 000.00 \$	01 23431 001 Minst. Transp. (ch. La Minerve)
Autres recettes de sources locales	8 752.00 \$	10 201.00 \$	01 23000 / 01 27000
Imposition de droits et intérêts	134 899.00 \$	156 617.00 \$	01 24000 / 01 25000 / 01 26000
Transferts (incon. et conditionnels)	393 963.00 \$	483 482.00 \$	01 37000 / 01 38000 (inclus subv. Réseau routier – 63% du MAMR pour l'aqueduc)
Contrat poste d'accueil	14 614.00 \$	14 950.00 \$	01 38170
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>3 179 503.00 \$</b>	<b>3 507 933 \$</b>	

<b>DÉPENSES :</b>			
Administration générale	659 503.00 \$	665 641.00 \$	02 10000
Sécurité publique	429 032.00 \$	487 563.00 \$	02 20000
Transports	1 065 633.00 \$	1 157 662.00 \$	02 30000
Réseau de distribution de l'eau	44 721.00 \$	39 877.00 \$	02 41000
Enlèvement et destruction des ordures	185 113.00 \$	186 034.00 \$	02 45000
Aménagement et Urbanisme	190 301.00 \$	206 757.00 \$	02 47000 / 02 49000 / 02 60000
Loisirs et Culture	133 285.00 \$	191 906.00 \$	02 70000
Frais de financement	90 888.00 \$	120 068.00 \$	02 90000
Financement	170 244.00 \$	242 211.00 \$	03 10000
Affectations	210 783.00 \$	210 214.00 \$	03 30000
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 179 503.00 \$</b>	<b>3 507 933.00 \$</b>	

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues pour l'année 2010 balancent avec les revenus prévus, si un poste de dépense nécessite moins de fonds que budgétés, la différence pourra être portée par résolution à un item déficitaire sans pour autant amender le budget ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS  
 APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu que les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Minerve pour l'exercice financier 2010, telles que décrétées ci-haut, soient adoptées.

ADOPTÉE.

2009.12.393  
 5.

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2010-2011-2012**

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS  
 APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

**MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE**  
***plan triennal d'immobilisation 2010-2011-2012***

<b>ADMINISTRATION</b>	2010	2011	2012	TOTAL
Renouvellement des équipements informatiques	2 500 \$	7 500 \$	7 500 \$	17 500 \$

<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Agrandissement de la caserne		25 000 \$		25 000 \$
Installation de bornes sèches	6 000 \$			6 000 \$

<b>TRANSPORTS</b>				
Réfection du chemin Séguin	20 000 \$			20 000 \$
Réfection du chemin de la Chapelle	15 000 \$			15 000 \$
Réfection du chemin des Fondateurs	300 000 \$			300 000 \$
Réfection du chemin des Pionniers	160 000 \$	100 000 \$	200 000 \$	460 000 \$

Réfection du chemin des Grandes-Côtes	100 000 \$			100 000 \$
Déplacement du chemin Gougeon	30 000 \$			30 000 \$
Ponceau ruisseau Shaugnessy- chemin Després	15 000 \$			15 000 \$
Achat d'un camion		160 000 \$		160 000 \$
Trottoirs et Lampadaires	120 000 \$		60 000 \$	180 000 \$

<b>URBANISME</b>				
Réorganisation du bureau		25 000 \$		25 000 \$
Renouvellement du matériel informatique	2 500 \$	2 500 \$		5 000 \$
Réorganisation des archives		10 000 \$		10 000 \$

<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Réfection du réseau d'aqueduc	186 000 \$			186 000 \$
Régularisation des puits publics	10 000 \$			10 000 \$

<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Rénovations salle communautaire	10 000 \$			10 000 \$
Patinoire	30 000 \$	45 000 \$		75 000 \$
Nouvelle bibliothèque	300 000 \$	200 000 \$		500 000 \$

<b>TOTAL</b>	1 307 000 \$	575 000 \$	267 500 \$	2 149 500 \$
--------------	--------------	------------	------------	--------------

**ADOPTÉE**

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

**2009.12.394 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**7.**

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE  
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le maire,

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier

Jacques Gévry

André Séguin